



C'EST "HOTTE" !



Cette année, dans la hotte du Père Noël de la DGFIP, il y aura un cadeau empoisonné ... "SEVEN" vous avez entendu parler de ce système d'exploitation (WINDOWS) ?.... il va être implanté sur les nouveaux ordinateurs ... le "hic"

c'est que nos "trop vieilles" versions de WORD et EXCEL ne sont pas compatibles avec ce nouvel environnement !!!

Si vous insistez, ces logiciels pourront être installés... tout en sachant que cela engendrera des dysfonctionnements Hé oui le Père Noël sera joueur en 2014 !

NB : la suite Office (WRITER, CALC,...) ne sera pas non plus installée sur ces micros : ce sera Libre Office, puisqu'elle, seule, est libre de tout droit désormais ...

SOURIEZ : VOUS ÊTES SONDÉS !

Vous avez reçu un message vous demandant de répondre aux questions d'un institut de sondage grassement rémunéré par la DGFIP, qui vient de mettre en place un "baromètre social".

En cette période de restrictions budgétaires, alors que la grande majorité des départements sont en cessation de paiement, vous serez heureux de constater que les économies réalisées par l'administration au détriment de vos conditions de travail, auront permis entre autre à la DGFIP de financer ce nouvel outil qui lui sera très utile pour comprendre ce dont vous avez besoin, afin de vous expliquer en retour ...COMMENT VOUS EN PASSER !!!

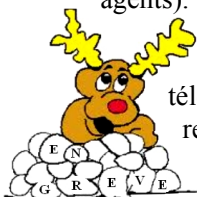
Il fallait oser, ... Bruno Bézard l'a fait !



EFFET BOULE DE NEIGE ?

Les lettres de rappel sur les taxes foncières ont été envoyées alors que le centre d'encaissement de Rennes n'a pas été en mesure d'encaisser tous les chèques (deux mois de retard environ suite aux mouvements de grève bien légitime des agents). En conséquence, nombreux sont les usagers qui expriment leur mécontentement soit au guichet où le ton monte souvent, soit par téléphone ... même si un message les avertit d'un retard ! N'aurait-il mieux pas valu différer l'envoi des relances ?

Bref le baromètre social va vite voir rouge !



CATEGORIE C : MOUVEMENT EXCEPTIONNEL DE MUTATION - ENTRE FILIÈRE -

CAP Nationale n°7 du 4 décembre 2013

Pour un mouvement exceptionnel, les mutations sont malheureusement restées très limitées !

Onze mutations au 1er janvier 2014 !

Au terme des mouvements de mutations de chaque filière, des agents reconnus prioritaires ne peuvent obtenir satis-



JOYEUX NOEL de la part
des militants **FO DGFIP 44**

*Bulle des Pères Noël : "Et toi, tu crois qu'il existe vraiment le pouvoir d'achat ?"

-faction dans leur filière, alors même que le département sollicité reste ouvert dans l'autre filière.

Ainsi à l'issue du groupe de travail d'octobre 2013 portant sur les mutations la DG a accepté d'offrir ces emplois aux agents prioritaires concernés sans qu'ils soient sanctionnés par leur filière d'appartenance. Les agents concernés ont directement été informés par la Direction Générale de la possibilité de rejoindre un emploi de l'autre filière.

Ont été affectés sur la filière qui n'est pas leur filière d'origine : 3 agents de la filière gestion publique et 8 agents de la filière fiscale.



Ce dispositif, qui nous semblait être une réelle avancée, s'est malheureusement révélé limité d'une part, par le nombre de postes proposés et, d'autre part, par le nombre d'agents reconnus éligibles à ce mouvement, -agents ayant été reconnus prioritaires uniquement, et pour lesquels les conditions étaient remplies pour l'établissement du mouvement du 1er septembre 2013.

Dans la mesure où la moitié des postes proposés n'a pas été pourvue, **FO** déplore la non prise en compte de la totalité des agents restant en attente d'une mutation.

L'administration a refusé de prendre en compte les dossiers des agents remplissant les conditions de priorité à ce jour et s'est contentée de ne considérer que les anciennes priorités.

Les élus **FO** ont voté CONTRE ce mouvement en dénonçant l'effet de communication de la DG qui aurait pu aller bien plus loin puisque 10 postes n'ont pas été pourvus.

CREATION D'UN SIP EN SUD LOIRE (SUITE)

Il faut parfois savoir lire entre les lignes... pas question pour **FO** de refaire l'historique de ce qui a été fait par L'INTERSYNDICALE pour en arriver là, ni les interventions en CT, ni les rencontres informelles avec les directions, ni les sollicitations auprès des collègues concernés pour y voir plus clair et entendre leurs arguments, ni les réunions avec les élus jusqu'à tard le soir...

C'est une victoire COLLECTIVE et personne n'a à y gagner de tenter de faire croire qu'il a porté le dossier plus haut que les *copains*CQFD !

TRIPODE DE NANTES (CTM DU 6 DÉCEMBRE)

Le courrier de saisine, en date du 2 décembre, des Ministres de Bercy au 1er Ministre, concernant la reconnaissance du tripode de Nantes comme site amiante, sera transmis aux fédérations.

Il est dommage que les syndicats aient été obligés d'en faire la demande pour en arriver là ... cela devrait aller de soi !